



République Française
Conseil Municipal d'Ecotay l'Olme
Mairie - 42600 Ecotay l'Olme (Loire)
tél 04.77.58.59.69 - fax 04.77.58.92.98 - ecotay@wanadoo.fr

Nombre de membres en

exercice : 15

Présents : 13

Votants: 14

Convocation le :

08/12/2023

Séance du mercredi 13 décembre 2023

L'an deux mille vingt-trois et le treize décembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Madame Carine GANDREY, Maire.

Sont présents : MASSON Robert, GANDREY Carine, MAY Michelle, JAY Daniel, JOANIN Robert, MARECHAL Jacques, MARIANI Jean-Michel, DUCLOS Christiane, GOURBEYRE Auriane, MEYNIEL Catherine, BAROU Guy, MEFTAH Pascal, MASSACRIER Sylvaine

Représentés : PEYCELON Guillaume par GOURBEYRE Auriane

Absents et Excuses :

Secrétaire de séance : MARIANI Jean-Michel

Objet de la délibération :

**DEMANDE DE
SUBVENTION AU
TITRE DE LA
DOTATION
D'EQUIPEMENT DES
TERRITOIRES
RURAUX (DETR) POUR
LA RENOVATION DU
PRESBYTERE
DE_2023_060**

Vu l'article 179 de la loi n°2010-1657 du 29 décembre 2010 de finances pour 2011 portant création d'une dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR)

Vu les articles L 2334-32 et suivants du CGCT

Vu le budget communal,

Monsieur Robert JOANIN expose que le projet de rénovation du presbytère dont le coût prévisionnel s'élève à 538 197.50 € HT soit 644 611.50 € TTC est susceptible de bénéficier d'une subvention au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR).

A cet effet, Monsieur Robert JOANIN demande au Conseil Municipal d'approuver la demande de subvention d'un montant de 107 588 € auprès de l'Etat dans le cadre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR)

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- approuve la demande de subvention auprès de l'Etat dans le cadre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR)
- autorise Madame le Maire ou toute personnes habilitée à signer la demande de subvention et tout autre document permettant la constitution du dossier de demande de subvention

Fait et délibéré

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire, Carine GANDREY

